

## Compte rendu

---

Ouvrage recensé :

BEULLAC, PIERRE et FABRE-SURVEYER, E., *Le Centenaire du Barreau de Montréal, 1849—1949*. Montréal, Librairie Ducharme, Ltée, 1949

par Albert Mayrand

*Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 4, n° 1, 1950, p. 133-134.

Pour citer ce compte rendu, utiliser l'adresse suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/801628ar>

DOI: 10.7202/801628ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

---

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

---

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : [info@erudit.org](mailto:info@erudit.org)

BEULLAC, PIERRE et FABRE-SURVEYER, E., *Le Centenaire du Barreau de Montréal, 1849—1949*. Montréal, Librairie Ducharme, Ltée, 1949.

Edmond Picard affirme que le droit "devrait être le phare des historiens" et il regrette que ces derniers le négligent presque toujours pour l'anecdote politique ou guerrière (*Les constantes du droit*, p. 35). Si les historiens négligent le droit (et ceci n'est pas une vérité constante), les avocats, qui par métier ignorent la rancune, ne négligent pas pour cela l'histoire. Ils y trouvent à la fois leur plaisir et leur profit, car l'histoire éclaire à son tour le droit. Deux de nos juristes les mieux réputés nous en fournissent un exemple récent. Me Pierre Beullac, c.r., ancien bâtonnier, et le juge E. Fabre Surveyer, docteur en droit (Louisiane), viennent en effet de publier un volume de plus de deux cents pages intitulé "Le centenaire du Barreau de Montréal".

L'histoire d'un corps professionnel et des membres qui le composent est indivisible. Après une courte notice historique sur les origines du Barreau de Montréal, les auteurs nous présentent donc, tantôt en français tantôt en anglais, les biographies des trente et un premiers bâtonniers (1849 à 1906), suivies des portraits de dix-huit avocats contemporains qui, par leur science ou le pittoresque de leur personnalité, ont illustré le Barreau de Montréal. Dans une note préliminaire, les auteurs nous avertissent que leurs biographies n'ont pas la prétention d'être originales. Elles sentent peut-être un peu trop la poussière des archives et des vieux journaux d'où elles sortent. Elles ont quand même le mérite de réunir quantité de détails intéressants glanés chez les archivistes, les biographes et un certain nombre d'avocats contemporains.

Après de brèves notices sur l'Association de bienfaisance des avocats de Montréal et sur l'Association du Jeune Barreau de Montréal, (les auteurs sont au nombre des dix-huit fondateurs de cette dernière association), l'ouvrage se termine par un article que Me Maréchal Nantel, bibliothécaire du Barreau de Montréal, avait publié en 1947 dans le Cahier des Dix (no 12)

et en 1948 dans la *Revue du Barreau* (p. 134), sur le Palais de Justice et ses abords.

Comme les deux premiers Palais de Justice de Montréal furent érigés sur la propriété de la Compagnie de Jésus, l'auteur relie l'histoire des biens des Jésuites à celle du milieu physique où pendant un siècle l'Ordre des avocats s'est développé. Cette étude du plus grand intérêt est agrémentée de cinq planches hors-texte montrant une section d'une plan de Montréal en 1853, et le palais de justice à diverses époques de 1800 à 1894.

Albert MAYRAND, c.r.

*Faculté de Droit,  
Université de Montréal.*